

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces<br>publicitaires sont manquantes.<br><br>Pagination continue.  |

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

Il va finir !

Il va bientôt finir, ce mois si plein de charmes.  
Oh ! que de souvenirs se pressent dans mon cœur :  
N'as-tu pas vu mes yeux verser de douces larmes,  
O Marie, o ma mère, en ces jours de bonheur ?  
Tu m'aimes, n'est-ce pas ? Dis-moi ce mot : « Je t'aime ! »  
Dis-moi ce mot si doux pour clore ton beau mois ;  
Parle à ton cher enfant au-dedans de lui-même !.....  
O bonheur ! Je l'entends, cette céleste voix !

Saint Philippe de Néri

Saint Philippe de Néri, dont nous ferons la fête dimanche prochain, naquit à Florence, en 1515.

Il renonça, quand il eût grandi, à un riche héritage que voulait lui laisser un de ses oncles, s'il consentait à se faire négociant.

Il se rendit à Rome, à ce moment là, pour étudier, et devint bientôt l'un des plus savants écoliers de la ville.

Non seulement il brillait par sa science, mais aussi par sa piété et surtout par sa chasteté. A la suite d'une victoire éclatante remportée sur les séductions du monde, Dieu lui fit la grâce de ne plus jamais éprouver de tentations contre cette vertu.

Il vivait d'une façon fort austère, et son oraison était presque continuelle.

En 1548, il fonda la confrérie de la Très-Sainte Trinité, pour le soulagement des pèlerins et des convalescents, il se fit prêtre et fut chargé d'entendre les confessions au collège Saint-Jérôme.

En 1568, les confrères de la nation florentine lui offrirent la conduite de leur église Saint-Jean, qu'il accepta sans quitter la maison de Saint-Jérôme.

Il fit ordonner prêtre quelques-uns de ses disciples auxquels, chaque après-midi, il faisait faire au collège Saint-Jérôme de petits sermons au peuple sur la doctrine chrétienne. Telle fut l'origine de la célèbre Congrégation de l'Oratoire, que Grégoire XIII approuva en 1575.

Le cœur de saint Philippe était tellement enflammé de l'amour de Dieu, que sa poitrine ne suffisait plus pour le contenir ; et Dieu permit, que deux côtes du Saint se brisassent et s'élevassent pour l'élargir. Souvent, on le vit élevé de terre et environné d'une lumière merveilleuse. Sa charité pour les pauvres lui mérita de donner une fois l'aumône à un ange qui se présenta à lui sous l'extérieur d'un mendiant.

Il reçut aussi le don de lire dans l'avenir et dans les consciences, et le privilège de reconnaître à un certain parfum ceux qui étaient chastes, comme aussi de distinguer les autres à une mauvaise odeur qui s'exhalait de leur corps. De son vivant, il apparut à des personnes éloignées, guérit de nombreux malades, ressuscita un mort, vit plusieurs âmes saintes monter au ciel, et fut favorisé de fréquentes apparitions des anges et de la sainte Vierge.

Il mourut en 1595, âgé de quatre-vingts ans. L'autopsie de son corps démontra, d'une manière évidente, que Dieu lui avait miraculeusement conservé la vie depuis plusieurs années.

Le 26 mai, on fait aussi mémoire de saint Eleuthère, pape sous l'empereur Commode, martyrisé après quinze ans de pontificat et enseveli au Vatican, en 194.

---

#### Le Code catholique ou Commentaire du Catéchisme Provincial

Ce Commentaire est divisé en trente-sept Chapitres, correspondant aux Chapitres du Catéchisme Provincial, dont le texte est intercalé en *caractères noirs*, pour permettre de le distinguer plus facilement.

Prix, *franc de port* : 50 centins l'exemplaire, et 5 piastres la douzaine.

S'adresser au bureau de la *Semaine Religieuse*, de Québec, Cap-Santé, comté de Portneuf, à MM. Chaperon, rue de la Fabrique; Forgues & Wiseman, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec; Déry, rue Saint-Pierre, Québec; Beauchemin et Fils, 256, rue Saint-Paul, Montréal; Cadieux et Derome, rue Notre-Dame, Montréal; Granger et Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

## CONTROVERSE

—Il y a trop de superstitions et de préjugés dans la religion catholique.

R. 1<sup>o</sup> La plupart de ceux qui emploient ces mots ne les comprennent pas.

2<sup>o</sup> La religion n'admet pas les superstitions puisqu'elle les condamne et les déracine partout où elle réussit à s'implanter.

3<sup>o</sup> Quant aux préjugés, ce n'est pas dans la religion qu'ils fourmillent, mais dans la tête de ses ennemis.

—Les cérémonies de la religion sont des simagrées ridicules.

R. 1<sup>o</sup> Pas plus que les règles de l'étiquette auxquelles le monde tient tant.

2<sup>o</sup> Au contraire, elles sont dignes de tous nos respects par leur ancienneté, et servent admirablement à faire comprendre l'excellence de nos saints mystères et les grandes vérités de la religion.

## Coup d'œil sur l'étranger

—Le maréchal Martinez Campos est en train de dompter l'insurrection de Cuba, qui recommencera son jeu jusqu'à ce qu'elle ait obtenu son indépendance.

—Non loin des Antilles, les Anglais ont débarqué dans le Nicaragua, petite République de l'Amérique centrale.

Leur consul avait été insulté ; les Anglais sachant faire payer les injures exigent une grosse indemnité.

Les Etats-Unis se montrent assez mécontents de cette intervention anglaise ; on sait que les Américains entendent être maîtres chez eux. Ils ont pour devise : « Les Européens en Europe, les Américains en Amérique » C'est ce qu'ils appellent la doctrine *Munroe*.

—Ferréneuve, presque en banqueroute, est à négocier son annexion à la Confédération canadienne.

—Les talents militaires déployés par les Japonais dans leur guerre contre la Chine ont révélé toute une situation nouvelle en Orient.

Le Japon a emprunté à l'Europe toutes ses inventions, et aujourd'hui il s'en sert à merveille.

Par le traité qu'il impose à la Chine, il se réserve de mettre en œuvre les immenses ressources de l'Extrême-Orient et si on lui laisse le temps d'organiser à l'euro-péenne cette population de

500 millions d'habitants, les 300 millions d'Européens auront fort à faire pour se défendre.

D'autre part, la *Russie* convoite la Chine, qu'elle confine au nord et à l'ouest.

Voilà pourquoi la Russie, après avoir obtenu l'adhésion de la France et de l'Allemagne et, dit-on, celle de l'Espagne, a sommé le Japon de renoncer à l'occupation d'une partie quelconque du territoire chinois.

On parle déjà du partage de la *Chine* entre les puissances européennes. La Russie prendrait le Nord, la France le Sud qui confine au Tonkin, l'Allemagne un morceau quelconque.

L'Angleterre fait bande à part ; après avoir contrarié le Japon tant qu'elle le croyait plus faible que la Chine, elle aurait conclu une alliance avec lui pour en obtenir la cession des îles Pescadores et autres territoires et de grands avantages commerciaux.

Les Etats-Unis d'Amérique se joindraient au Japon et à l'Angleterre.

Ainsi, voilà le monde entier divisé en deux groupes rivaux. Jamais pareille situation ne s'était vue.

Quoi qu'il en soit, la Russie arme fiévreusement.

—Le parlement de Manitoba est ajourné de nouveau au 13 de juin. L'intervention du gouverneur général pourrait amener la solution amicale de la question scolaire. Quand la loi et le droit constitutionnel s'accordent, il faut se soumettre ou se démettre.

---

#### Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

##### *Informations*

Avant de procéder plus loin, il me paraît utile de mettre le lecteur au courant des principaux événements qui se déroulent aujourd'hui, à ciel ouvert, dans un ordre de choses tellement enveloppé de mystères, il y a douze mois à peine, que sa révélation par M. le Dr Bataille a semblé être un mythe aux yeux même d'hommes très éclairés. A plus forte raison, la masse des esprits plus ou moins sceptiques de notre siècle a-t-elle jeté les hauts cris à la lecture de ces récits fantastiques, que l'on regardait comme des rêves enfantés par l'ignorante superstition du Moyen-Age, dignes tout au plus d'amuser la crédulité des femmes et des enfants. C'est dans de telles circonstances que je n'ai pas craint d'écrire ce qui suit, dès ma première lettre parue

dans la *Semaine Religieuse* du 7 avril 1894 : « Quand nous discuterons le point de la crédibilité de son auteur (du Dr Bataille, auteur de la publication intitulée : « Le Diable au XIX<sup>e</sup> siècle), bien des événements auront sans doute éclairé la voie à une solution sans réplique ; car, à mon avis, la divine Providence n'a pu permettre qu'un vrai chrétien pénétrât, sain et sauf, des mystères diaboliques cachés avec tant de soin par son infernal auteur, et entourés de tant de dangers, sans que ce ne soit pour l'informiation de son Eglise ; et conséquemment elle saura bien mener les choses à bonne fin. »

Eh ! bien, ma prévision s'est réalisée depuis longtemps déjà. Dès le 26 mai, je signalais des faits publics indéniables, portant la conviction chez des personnages très réservés jusque-là sur le degré de confiance que mérite le Dr Bataille. Puis, nous avons pris connaissance du schisme survenu au sein du Palladisme, religion de Lucifer, après la translation à Rome du siège où trône le souverain pontife de Satan, l'apostat Lemmi, deuxième successeur d'Albert Pike, en face même du Vatican où demeure Léon XIII, successeur de saint Pierre. Il n'est donc plus possible, à moins de se mettre les poings dans les yeux, d'entretenir le moindre doute sur l'existence de l'abominable secte, ressuscitée du Paganisme antique au sein des sociétés chrétiennes, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, si pompeusement intitulé LE SIÈCLE DES LUMIÈRES.

Mais voici qui achève la démonstration, et la rend aussi lumineuse que le soleil. J'emprunte le fait à la *Vérité* de Québec, numéro du 20 avril dernier. Qu'on lise attentivement :

« A ceux qui prétendent encore que les révélations du Docteur Bataille sur le palladisme, ou religion luciférienne, sont une mystification, nous pouvons montrer le premier numéro que nous venons de recevoir d'une revue luciférienne que Mlle Diana Vanhan fonde à Paris, sous le titre : « *Le Palladisme régénéré et libre, lien des groupes lucifériens indépendants.* » Le culte luciférien existe et s'affirme à ciel ouvert. C'est incroyable, mais c'est vrai. »

Allons, messieurs les sceptiques, veuillez faire une promenade des plus agréables à la Villa-Manrèse, où s'élève actuellement un temple superbe en l'honneur de Notre-Dame-du-Chemin ; entrez en passant chez M. Tardivel qui demeure tout à côté, où vous serez reçus avec beaucoup d'affabilité, je vous l'assure ; et faites-vous montrer le premier numéro de la revue intitulée « *La Palladisme régénéré.* » Après cela, peut-être aurez-vous la légitime curiosité de prendre en sérieuse considération

l'ouvrage du Docteur Bataille et les terribles enseignements qui en découlent.

Ensuite, je vous prierais de méditer, en chrétiens sincères, les horreurs commises habituellement par ces adorateurs de Lucifer, chef des légions infernales, telles que nous les rapportent les feuilles périodiques d'Europe. C'est à faire frémir, et l'homme de foi se demande avec épouvante par quelles calamités Celui qui s'appelle *le Dieu fort et puissant*, va châtier le monde capable de pareils forfaits. C'est ainsi que « *La Vérité* » de Paris, du 31 mars dernier, donne la nouvelle qui suit :

« Par les journaux que le paquebot *Polynesian* a apportés hier à Marseille, on apprend qu'un épouvantable sacrilège aurait été commis à Maurice, dans la nuit qui a précédé le départ de la dernière malle :

« Neuf églises auraient été pillées dans la même nuit. Les tabernacles auraient été défoncés, les vases sacrés enlevés, et leur contenu jeté de tous côtés et piétiné.

« Dans une église de Port-Louis, les sacrilèges, après avoir vidé le ciboire de ses hosties, l'auraient rempli du sang d'un chat dont ils auraient laissé le cadavre sur l'autel.

« Les profanations commises dans les autres temples sont aussi monstrueuses. Partout les sacrilèges se sont acharnés principalement sur les hosties, qu'ils ont couvertes d'ordures.

« La population catholique de Maurice est affolée. Elle accuse de ce crime de fanatiques ennemis de la religion catholique.

Pour moi, ça ne fait pas l'objet d'un doute : ces *fanatiques ennemis de la religion catholique*, ce sont les palladistes dont la secte pullule dans tout l'archipel indien. Là règne en maître le grand ennemi du Verbe Incarné sur des millions, ou plutôt sur des centaines de millions d'esclaves, auxquels il distille, dans d'abominables mystères, le venin de sa haine contre le Dieu de l'Eucharistie. Il ne peut y avoir d'autres explications sur de semblables profanations, qui n'ont pas le vol pour mobile, mais évidemment une rage infernale contre le plus saint de nos mystères.

Mais ce qui confirme davantage cette appréciation, c'est que les mêmes forfaits se produisent, avec des caractères identiques de rage satanique, sur différents points du globe. Voici qu'en effet le même journal, à la date du 8 avril dernier, nous apporte la nouvelle suivante :

« Un horrible sacrilège vient d'être commis à l'église des carmes déchaussés à Venise. On y a volé le saint ciboire, contenant deux cents hosties consacrées. Les saintes espèces ont été

disséminées dans le quartier, mais on n'a pu en trouver que quarante. On croit que le vol a été commis dans un dessein diabolique, car le tabernacle fracturé contenait un calice précieux, auquel les voleurs n'ont pas touché.

« D'autre part, le *Nouvelliste de Bordeaux* informe qu'un affreux sacrilège vient de jeter la consternation dans les Basses-Pyrénées.

« Des individus jusqu'ici inconnus se sont introduits nuitamment dans l'église du village d'Arette, près Oloron, ont forcé le tabernacle du maître-autel et emporté la sainte hostie. On a retrouvé le saint ciboire gisant sur le sol et tous les vases sacrés intacts.

« L'impiété seule a donc été le mobile du crime..... »

Enfin, le 10 avril, la *Vérité* nous apporte encore d'autres nouvelles aussi affligeantes sur l'envahissement de la société moderne par la fureur satanique envers l'auguste prisonnier de nos tabernacles.—Lisez :

« On signale des vols sacrilèges de tous les côtés, surtout en France et en Italie.

« A Rome, on a volé à deux pas de l'endroit où saint Pierre fut crucifié, le ciboire contenant les hosties consacrées du monastère des religieuses de Notre-Dame des Sept-Douleurs. On a également volé des hosties consacrées au monastère des religieuses de Santa-Maria delle Grazie, à Salerne, ainsi qu'à l'église paroissiale de Varese de Ligurie.

« Il est à remarquer que, tous les ans, ces vols sacrilèges se multiplient aux approches de la semaine sainte.

« On devine dans quel but satanique ».—(*La Vérité* de Québec, 27 avril 1895).

Est-ce assez concluant ? et n'avons-nous pas raison de trembler que Celui qui jadis fit périr la Pentapole sous une pluie de souffre et de feu, ne déchaîne sur le monde moderne, autrement coupable que les habitants de Sodome et de Gomorrhe, un de ces fléaux que l'histoire a enregistrés, pour la terreur des générations livrées à l'impiété, sous les noms de *peste noire*, de *mort noire*, ou autres analogues ? Le bras de Dieu n'est pas raccourci et le Canada ne saurait se promettre d'échapper à la colère divine, puisque, à part la corruption des mœurs que déplore tout bon citoyen-observateur de ce qui se passe ici depuis une trentaine d'années, deux provinces lucifériennes y sont acclimatées ! Si nous ne sommes pas encore témoins de sacrilèges commis sur une aussi vaste échelle, il est certain que les matériaux ne nous manquent



pas ; c'est dû probablement à quelque cause qui échappe à notre observation. Mais ce qui se passe ailleurs est un avertissement pour tous ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'honneur de l'Hôte auguste pour lequel chacun de nous, catholiques, doit être prêt à sacrifier généreusement sa vie, plutôt que de permettre à ces misérables de porter sur Lui une main téméraire et sacrilège.

Veillons, prions et réparons de notre mieux, surtout quand vient la solennité des Quarante-Heures, ainsi que les jours consacrés à la communion réparatrice. C'est notre devoir et notre sauvegarde.

P. P.

---

### Causeries sur le spiritisme

(Suite.)

La réalité des faits spirites est attestée par l'histoire ancienne profane.

Toute l'histoire profane de l'antiquité nous parle, en effet, de scènes spirites et de médiums consultés pour apprendre des esprits quelque secret. Mais elle en parle, selon les diverses époques et les différents lieux, en d'autres termes. Chaque fois que les archéologues font quelque découverte par rapport aux plus anciens peuples du monde, ils trouvent partout des traces de phénomènes analogues au spiritisme.

De plus, la qualité des témoins ne laisse rien à désirer, car ils ne se recrutent pas seulement parmi les ignorants, mais aussi parmi les savants. Platon parle des phénomènes spirites comme Allan Kardec.

Aux premiers siècles du christianisme, l'école néo-platonicienne enseignait formellement l'art de communiquer avec les esprits. Le culte de Mythra, fort répandu pendant la période impériale, était foncièrement spirite, et les assemblées de ce culte ressemblaient aux réunions de Douglas Home.

Il suffit d'avoir une teinture de l'histoire des oracles antiques pour savoir que leur nombre était immense ; et si nous consultons leur histoire, on se trouve en face de procédés tout à fait conformes au spiritisme d'aujourd'hui. La Pythie de Delphes, par exemple, était un médium qui opérait à l'aide des mêmes moyens que nos médiums actuels, on peut dire la même chose des oracles, en Egypte, en Grèce, en Asie et ailleurs.

La réalité des faits spirites est également attestée par les écrivains ecclésiastiques de tous les temps. Ils proclamaient comme

un fait connu de tous, que la magie, les réponses, les apparitions, en un mot que tous les phénomènes spirites vulgaires et usités à leur époque devaient être attribués au démon. On pourrait citer cent pages de textes à l'appui de cette assertion.

Elle est encore attestée par les jurisconsultes de tous les temps, qui n'en cédaient en rien aux magistrats actuels par la science et le jugement ; par les missionnaires des pays infidèles, dont la plupart étaient suffisamment versés dans les sciences naturelles, dans la philosophie et la théologie pour ne pas se méprendre sur l'intervention visible de causes étrangères à la nature.

Enfin, la réalité des faits spirites est attestée par une foule de témoins de nos jours.

Le spiritisme a à son service environ 170 journaux, et il y a trente-six ans, un bibliographe énumérait 1,500 ouvrages écrits sur le mesmérisme, qui est le spiritisme en germe. Des savants et des médecins fameux, des philosophes et des théologiens tant en Europe qu'en Amérique, se sont occupés d'expliquer les phénomènes spirites, tout en les admettant comme réels et bien prouvés. Notons en passant, que beaucoup de ces savants étaient rationalistes. Il y a quelques années, 15,000 citoyens américains ont signé un Mémoire, où ils résument les phénomènes spirites de leur pays et réclament du Congrès des mesures préventives.

En présence de cette montagne d'autorités anciennes, modernes et contemporaines, qui nous attestent les faits du spiritisme, il est sans doute des témoins dont le témoignage ne vaut rien. Mais, malgré cela, il n'en demeure pas moins impossible que les principaux témoins cités soient tous trompés ou trompeurs. Le genre humain tout entier ne peut ni être trompé, ni tromper par rapport à des faits qui, de leur nature, se voient et se distinguent aisément.

(A suivre.)

---

#### BIBLIOGRAPHIE

---

« Notre-Dame du Chemin à Rome et à Québec », tel est le titre d'un opuscule de quatre-vingts pages remplies de détails intéressants, que nous venons de recevoir.

La bénédiction de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin, près de la villa Manrèse, a eu lieu dimanche dernier.

---

---

 Une page d'histoire
 

---

(Suite.)

Que le dit écrit n'a pas été fait sans cause ni excuse légitimes ; que plusieurs des auteurs en vogue dont le demandeur a annoncé, comme susdit, mettre les volumes, sans aucune restriction, à la disposition gratuite de tous les abonnés de la dite *Canada-Review*, notamment Alexandre Dumas, Richebourg, Guy de Maupassant, Alphonse Daudet, E. Daudet, Chamfleury, Victor Hugo, Ohnet, Victor Tissot, Delpit, A. Assollant et autres, ont écrit des volumes tout-à-fait immoraux et même mis à l'index par l'Eglise catholique romaine, et qu'il est du devoir de tout bon citoyen et de tout bon journaliste de mettre la population en garde contre ces volumes et ceux qui les procurent au public, et que la dite *Semaine Religieuse* n'a fait, dans l'intérêt public, qu'user du droit légitime de la liberté de la presse en pareil cas ;

Que le dit écrit n'a pas la portée que le demandeur lui attribue, n'est pas de nature à nuire au demandeur en la manière dont il l'allègue ; n'est pas une attaque à l'honneur ni à la réputation du demandeur qui n'en a rien souffert ;

Que le dit écrit ne dénonce par le demandeur comme un homme dangereux, ne le rabaïsse pas dans l'estime et la considération du public en disant : « Métier d'empoisonneur public » ;

Que ces mots, empoisonneur public, dans le dit écrit, doivent se prendre et s'interpréter en rapport avec ces volumes immoraux qui contiennent un véritable poison pour l'esprit et le cœur ;

Que tous les faits allégués dans l'action du demandeur et qui ne sont pas ci-dessus spécialement et expressément admis, sont faux et non fondés ;

Pourquoi le défendeur conclut au renvoi de la dite action avec dépens distraits au soussigné.

Montréal, onze mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

GUSTAVE LAMOTHÉ,

Avocat du défendeur.

JEAN GOSSELIN,

Avocat, Conseil.

---

Dans l'intervalle, un grave incident était venu compliquer l'affaire. Non content de sa réclamation de dix mille piastres, le demandeur avait décidé d'intenter en même temps une action pour libelle criminel et demandé, le 22 avril, l'émanation d'un bref d'arrestation contre le défendeur.

Le magistrat de la Cour de Police eût la bienveillance d'en informer notre avocat, qui s'empressa de nous faire connaître la nouvelle procédure prise contre nous.

Nous sommes de ces timides qui hésitent beaucoup à aller au feu, mais qui, une fois rendus, ne reculent jamais ; aussi, une dépêche apprenait immédiatement aux intéressés que nous serions à Montréal dans quarante-huit heures.

Après avoir comparu et fourni notre cautionnement personnel, l'enquête fut ajournée au 12 mai, si notre mémoire ne nous fait pas défaut.

## ENQUÊTE PRELIMINAIRE

Président du tribunal : M. le juge Desnoyers.

*Interrogatoire du plaignant*

M. Filiatreault.—Ma déclaration et plainte en date du 22<sup>e</sup> jour d'avril dernier m'étant lue, je déclare qu'elle contient la vérité et y persiste. Je vois aujourd'hui dans ce bureau M. l'abbé Gosselin dont il est question dans ma dénonciation et plainte.

Le numéro de la *Semaine Religieuse* que j'ai produit et qui contient l'écrit libelleux dont je me plains m'a été remis par M. Derome, libraire de Montréal, qui m'a dit être un abonné de la dite *Semaine Religieuse*. Je sais que la dite *Semaine Religieuse* est reçue et lue à l'archevêché de Montréal. Je reçois aussi ce journal, mais non comme abonné.

M. l'abbé Gosselin a admis devant moi qu'il est propriétaire et rédacteur de la dite *Semaine Religieuse* et qu'il est l'auteur de l'écrit dont je me plains ; mais il refuse d'admettre que le numéro de la *Semaine Religieuse* contenant l'article en question a été publié dans le cours ordinaire de la publication de la dite *Semaine Religieuse*.

*M. Filiatreault transquestionné par M. G. Lamothe*

Q. Pouvez-vous jurer que M. A. J. Derome soit un abonné de la *Semaine Religieuse* de Québec ?

R. M. Derome m'a dit lui-même qu'il était abonné à la *Semaine Religieuse*.

Q. Le savez-vous personnellement, autrement que par ouï-dire ?

R. Je ne sais que ce que M. Derome m'a dit à ce sujet.

Q. Savez-vous personnellement et non par ouï-dire, si l'archevêché de Montréal est abonné à la *Semaine Religieuse* ?

R. Je ne le sais pas personnellement.

Q. Quand vous parlez des admissions de M. l'abbé Gosselin, entendez-vous dire admission formelle ou implicite, sur le point particulier qu'il est le propriétaire de la *Semaine Religieuse* ?

R. M. Gosselin a admis formellement qu'il était propriétaire de la *Semaine Religieuse*. Il a exprimé ses plus profonds regrets d'avoir écrit l'article en question.

Q. Où a été faite cette admission ?

R. Dans la chambre du juge.

Q. Parlez-vous de cette conversation qui a eu lieu dans la chambre du magistrat et à laquelle ont pris part M. Globensky, votre avocat, et M. Lamothe, avocat de M. Gosselin ?

R. Il n'y a pas eu de conversation. J'entrais et on m'a présenté M. Gosselin qui a dit ce que je viens de rapporter.

Q. Voulez-vous dire quelles personnes étaient présentes ?

R. Il y avait là M. Desnoyers, M. l'abbé Gosselin, M. Lamothe, M. Globenski, le greffier et moi.

Q. Qui vous a présenté à M. Gosselin ?

R. M. Globenski.

Q. N'est-il pas vrai que M. l'abbé Gosselin n'a fait qu'exprimer ses regrets de voir cet incident rendu devant une cour criminelle, et sa surprise de voir qu'un article écrit sans malice pût donner lieu à une pareille procédure ?

R. M. l'abbé Gosselin, lors de cette conversation, a formellement exprimé ses plus profonds regrets de ce que l'article avait été écrit, et pour ma part, je ne pouvais donner d'autre interprétation aux remarques qu'il a faites en ce moment-là.

Q. Alors, c'est là votre interprétation ?

R. C'est ce que j'ai cru comprendre.

Q. Ayant été présent moi-même, et ayant formellement compris que M. l'abbé Gosselin avait exprimé des regrets, non pas quant à la publication de l'article, mais quant à l'interprétation que vous lui donniez et quant à la malice que vous supposiez chez l'auteur, ne croyez-vous pas que cette interprétation est la véritable ?

R. J'attribue les deux interprétations au degré d'intelligence de ceux qui l'ont entendue.

Q. Alors, c'est au magistrat de juger du degré d'intelligence des deux auditeurs ?

R. Il y avait d'autres auditeurs présents.

Q. Connaissez-vous M. l'abbé D. Gosselin avant cette présentation ?

R. Je n'avais pas l'honneur de connaître M. l'abbé D. Gosselin.

Q. Vous connaissait-il lui-même ?

R. Je n'en sais rien, mais je ne le crois pas, et je ne l'avais jamais rencontré.

Q. L'article dont vous vous plaignez dans votre dénonciation mentionne qu'il a été écrit d'après la *Vérité* de Québec, savez-vous si c'est le cas ?

R. Je n'en sais rien.

Q. Avez-vous lu, dans la *Vérité* de Québec, antérieurement à l'article publié par la *Semaine Religieuse* de Québec, reproduit dans votre information, un article dénonçant comme dangereuse pour les mœurs, la *Bibliothèque* que vous vous vantiez tant de faire circuler à Montréal ?

R. Je ne pourrais pas dire précisément à quelle date j'ai lu l'article de la *Vérité* ; les deux journaux me sont arrivés ensemble, dans le même temps.

Q. Quel était le journal antérieur en date ?

R. Je ne pourrais le dire sans voir les journaux.

(À suivre.)

#### A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Buckland, le 26 ; à Lourdes de Mégantic, le 27 ; à Saint-Jean Port-Joli, le 29 ; à Saint-David, le 31.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf